

Pensions : une perte annuelle de 1.540 € par salarié et par retraité en Belgique !

Selon l'Institut Économique Molinari, le manque à gagner lié au sous-développement de l'épargne retraite en Belgique coûte 11 milliards par an. Et cela a un gros impact sur votre (future) pension.



PIERRE
NIZET

Journaliste

Nicolas Marques de l'Institut Économique Molinari a publié une étude très intéressante. Elle quantifie le manque à gagner lié au sous-développement de l'épargne retraite dans les différents pays de l'Union Européenne durant la période 2012-2021. La Belgique est donc reprise dans cette étude et on apprend que, par salarié et par retraité, la perte annuelle est de... 1.540 € par an alors que la moyenne en UE est de 1.100 €, que la perte en France est de 1.720 € et même de... 5.050 € au Luxembourg. Pour arriver à ce constat, notre expert a pris la moyenne de l'argent investi dans l'épargne pension dans les pays de l'OCDE. « Moyenne pondérée en

Pour la Belgique, le manque à gagner annuel est de 11 milliards d'euros

fonction des pays car les États-Unis comptent beaucoup plus qu'un pays comme le Costa Rica », précise Nicolas Marques. En moyenne, ces pays de l'OCDE (NdR : ils sont 38) ont placé l'équivalent de 84 % de leur PIB en épargne retraite. Soit bien plus que la moyenne européenne (29 %), belge (32 %) française (10 %) et luxembourgeoise (1 %). « Et j'ai pris la valorisation de cette épargne durant cette période allant de 2012 à 2021 ». Qui a rapporté en moyenne 4,3 % par an en plus que l'inflation. Tout cela grâce aux dividendes et plus-values sur ces dix ans. « Ce rendement a permis d'autofinancer une partie des retraites sans faire appel



Mieux vaut commencer à investir dans l'épargne pension quand on est jeune. Sinon, il n'y a pas d'intérêt à le faire. © Photo News

aux prélèvements obligatoires, ce qui a amélioré la compétitivité et le pouvoir d'achat des pays ayant une dose significative d'épargne retraite ». Ces pays plus prévoyants que les autres sont les États-Unis, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Danemark, l'Islande et les Pays-Bas. Et certainement pas la France qui compte un manque à gagner de 80 milliards d'euros par an et donc la Belgique qui affiche 11 milliards de manque à gagner par an par rapport à ce que l'on aurait obtenu si on avait investi autant que la moyenne de l'OCDE.

128 € PAR MOIS

« Cela touche aussi bien les personnes actives qui auront droit un jour à la retraite que les retraités ». Les pensions des salariés en Belgique ne sont pas bien élevées et elles seraient donc bien plus importantes (128 €

en moyenne par mois) si l'État, les entreprises et les particuliers avaient davantage investi. Certains diront que tant les Français que les Belges ont plus investi dans la brique. « C'est en partie juste mais il y a vraiment intérêt à diversifier ses investissements. Des États comme la France, la Belgique ou l'Italie ont puisé dans leurs réserves et, avec le vieillissement et le sous-investissement, ils vont tout droit vers les pro-

blèmes ».

Alors, que devraient faire les États pour inciter les entreprises et les particuliers à investir dans l'épargne pension ? « Souvent, chez nous, les produits sont vendus par des banquiers ou des assureurs. Ce sont des ventes qui prennent du temps et il faut rémunérer les personnes qui travaillent pour ces institutions. Il y a des frais administratifs. Aux Pays-Bas, que nous pouvons citer en

exemple, les investissements, comme ceux des entreprises, sont collectifs et génèrent moins de frais. Chez eux, un tiers des dividendes venus des placements paient les retraites. Cela veut dire qu'elles coûtent moins cher à l'État, rapportent plus aux retraités et ce n'est que du bonus pour leur économie. Dans ce pays, à l'instar des États-Unis ou de la Suisse, le capital boursier des entreprises est très haut ». ■